

## **Alternance**

Le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation permettent de suivre une formation (BTS par exemple) en alternance. Vous travaillez et vous suivez vos études en même temps.

- [Contrat d'apprentissage](#)
- [Contrat de professionnalisation](#)

### **Questions – Réponses**

- [Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : quelles différences ?](#)
- [Contrat de professionnalisation : qui peut être tuteur ?](#)
- [Comment saisir le médiateur de l'apprentissage ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

### **Pour en savoir plus**

- [Précis de l'apprentissage](#)

Source : Ministère chargé du travail

### **Services en ligne**

- [Trouver une entreprise qui recrute en alternance](#)  
Téléservice
- [Connaître les aides d'Action logement à l'alternant \(contrat d'apprentissage ou de professionnalisation\)](#)  
Téléservice



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](#)